

dans l'obferuance des Commandemens de Dieu, me rappelleroit à mon deuoir; & vous mon Pere, faifoit ce bon Neophyte, fi iamais vous me voyés chanceler tant foit peu, remettés moy en memoire cette promeffe faite à Dieu, & vous [83] me verrés bien-toft dans mes premieres refolutions, comme i'efpere.

Il difoit que trois chofes l'auoient fortement touché à Kebec: Premièrement, la prompte obeiffance, & le grand refpect qu'on rendoit à Monsieur noftre Gouverneur: Cét éclat & cette bonté n'eft point chés les Sauuages; les Capitaines ont beau commander, les Sujets n'en font pas plus obeiffans, s'ils ne veulent.

Secondement, la pieté & la charité des Religieufes le rauiffoit; en effet c'eft l'vn des puiffans motifs que nous ayons, pour faire paroiftre l'eftime que nous faisons de Dieu, & des aétions qui luy font agreables, de monftrer comme de ieunes Filles, tendres & delicates, ont quitté leurs parens & leurs amis, & leur patrie fi douce & fi agreable, pour venir en vn païs pauure & fafcheux, fous l'efpoir d'une vie eternelle, & pour agréer à celuy qui la leur doit donner; cela leur fait croire qu'en effet cette autre vie doit eftre, puis que fans attendre autre recompense, ces bonnes Filles cheriffent, medicamentent, & nourriffent leurs malades, avec vne netteté & vne charité admirable, inftruiffent leurs [84] enfans avec des affections de vrayes Meres. Les Sauuages nous demandent affés fouuent, fi ces filles de Capitaines, car c'eft ainfi que par fois ils les appellent, ont encor leurs peres & leurs meres; & quand on leur en monftre quelques-vnes dont les parens font encor viuans, ils s'eftonnent comment elles ont pû prendre la refolution de